

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

29/11/2018

Dossier complet le :

29/11/2018

N° d'enregistrement :

2018\_3123

### 1. Intitulé du projet

Mise en place d'une nouvelle station d'épuration des eaux résiduaires sur le site de la Brasserie de Saint-Sylvestre localisée à Saint-Sylvestre-Cappel (59), en remplacement de la station existante.

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

BRASSERIE DE SAINT-SYLVESTRE

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

M. Pierre MARCHICA, directeur

RCS / SIRET

3 3 1 8 5 9 4 9 6 0 0 0 1 9

Forme juridique

Société Anonyme (SA)

### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
24. Système de collecte et de traitement des eaux résiduaires a) Système d'assainissement dont la station de traitement des eaux usées est d'une capacité inférieure à 150 000 EH et supérieure ou égale à 10 000 EH.  EH = équivalent habitant	La nouvelle station d'épuration aura une capacité comprise entre 13 000 et 17 000 EH.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la mise en place d'une nouvelle station de traitement des eaux résiduaires (eaux usées de procédé). Cette nouvelle station de traitement remplacera la station existante qui n'a pas la capacité à traiter l'ensemble des effluents produits sur le site. La station de traitement existante sera démantelée lorsque la nouvelle station sera opérationnelle.

La nouvelle station de traitement sera conçue et dimensionnée pour traiter jusqu'à 200 m<sup>3</sup>/j d'effluents.

La consultation des entreprises est cours pour la fourniture et la construction de la nouvelle station d'épuration. Selon les retours des entreprises, la station de traitement comprendra :

- un prétraitement,
- un traitement anaérobie,
- un traitement du biogaz,
- un traitement aérobie,
- un traitement des boues,
- un traitement des odeurs.

#### 4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de mettre en place une nouvelle station de traitement des eaux résiduaires permettant de traiter l'augmentation du débit d'effluents produits par la Brasserie de Saint-Sylvestre du fait de l'augmentation des capacités de production de celle-ci.

La nouvelle station de traitement sera conçue pour limiter au maximum les flux de polluant rejetés dans le milieu naturel après traitement.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

La phase travaux comprendra les étapes suivantes :

- les travaux de fondations,
- les travaux de génie civil pour la construction du bâtiment et plate-forme,
- le montage des installations et équipements,
- les travaux de raccordement,
- la mise en route de la station de traitement,
- le démantèlement de la station existante.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La nouvelle station de traitement traitera les eaux résiduaires produites par la brasserie, à savoir les eaux usées de procédé liées au nettoyage des équipements de production et au rinçage des contenants (ces effluents représenteront un débit pouvant aller jusqu'à 200 m<sup>3</sup>/j).

Ainsi, la nouvelle station de traitement sera conçue et dimensionnée pour traiter jusqu'à 200 m<sup>3</sup>/j d'effluents et respecter les objectifs de rejet suivants en sortie de traitement :

Paramètres	Concentrations en mg/l		Flux en kg/j	
	Moy. mensuelle	Max. journalier	Moy. mensuelle	Max. journalier
MES	30	35	6	7
DCO	90	115	18	23
DBO5	20	25	4	5
Azote global	10	15	2	3
Phosphore total	2 voire 1	2 voire 1	0,4 voire 0,2	0,4 voire 0,2
Chlorures	250	250	50	50

Après traitement, les effluents seront envoyés dans le milieu naturel.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Capacité de la station de traitement des eaux résiduaires	13 000 à 17 000 EH
Quantité de DB05 traitée	800 à 1 000 kg/j
Débit maximal traité	200 m3/j

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

121, route de la Chapelle  
59114 Saint-Sylvestre-Cappel

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 02° 33' 16" 7. Lat. 50° 46' 40" 0

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

La Brasserie de Saint-Sylvestre est une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE).

Elle a fait l'objet d'une procédure de demande d'autorisation au titre des ICPE en 2014-2015, qui s'est conclue par la délivrance d'un arrêté préfectoral en date du 4 juin 2015.

La dossier de demande d'autorisation comportait notamment une étude d'impact et une étude de dangers.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche est localisée à 3,5 km de la brasserie.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Brasserie de Saint-Syvestre est répertoriée dans l'inventaire général du patrimoine culturel (référence MERIMEE IA59000232). Cependant, aucune restriction particulière n'est induite.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas répertorié comme zone humide. La zone humide la plus proche est située à environ 795 m au nord, correspondant au ruisseau Ey Becque.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Saint-Sylvestre-Cappel est concernée par le Plan de Prévention des Risques Naturels Inondation de la vallée de l'Yser, approuvé le 28/12/2007. Cependant, le site de la brasserie n'est pas impacté par le zonage réglementaire de ce plan.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche est localisé à environ 3,2 km du site.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les zones Natura 2000 les plus proches de la brasserie sont situées à plus de 12 km du site (voir annexe 6).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche est localisé à environ 4,4 km du site.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pendant la phase travaux : trafic lié à l'apport des matériaux et équipements ainsi qu'au démantèlement de la station existante.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Pendant la phase travaux : bruit lié aux activités de chantier. En phase d'exploitation : minimisation des nuisances sonores en installant les pompes et les surpresseurs dans le bâtiment technique.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase d'exploitation : les bassins qui peuvent être source d'odeurs seront couverts et ventilés. Les odeurs seront traitées dans le bioréacteur.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Dans le cas où le biogaz n'est pas valorisé par méthanisation (option en cours d'étude), celui-ci sera traité dans un biolaveur et pourra être torché dans le cas où la pression de biogaz dans le bioréacteur anaérobie dépasse la consigne.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En sortie de la station de traitement, les eaux résiduaires traitées sont rejetées dans le milieu naturel : ruisseau d'Ey Becque qui rejoint l'Yser.</p> <p>L'incidence sur le milieu naturel est étudiée dans l'annexe "Etude sur la nouvelle station d'épuration".</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les effluents engendrés sont les eaux résiduaires traitées par la nouvelle station de traitement. Le débit maximal de rejet sera de 200 m<sup>3</sup>/j. Les concentrations et flux de rejet respecteront les valeurs mentionnées au point 4.3.2. du présent cerfa.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Des boues seront générées par le traitement des effluents de la brasserie. La production de boues sera minimisée du fait de l'intégration d'un traitement anaérobie. Les boues seront épaissies et stockées sous forme liquide. Elles seront reprises par un collecteur agréé pour valorisation par épandage, comme actuellement.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

Les effluents traités de la brasserie sont rejetés dans le ruisseau Ey Becque, qui est un affluent de l'Yser. L'Yser rejoint la mer du Nord en Belgique.

A noter que la mise en place de la nouvelle station d'épuration permettra de mieux traiter les effluents produits par la brasserie, respectera les exigences du SAGE de l'Yser en termes de valeurs seuils de rejet pour les nouvelles stations d'épuration, ce qui contribuera globalement à l'amélioration de la qualité de l'eau de l'Yser.

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les mesures mises en oeuvre pour réduire les effets du projet sont les suivantes :

- intégration d'un traitement anaérobie pour limiter la production de boues,
- installation des équipements les plus bruyants (pompes et surpresseurs) à l'intérieur du bâtiment technique,
- couverture et ventilation des bassins qui peuvent être source d'odeurs et traitement des odeurs dans le bioréacteur,
- compatibilité des valeurs de rejet des eaux résiduaires traitées dans le milieu naturel aux valeurs limites fixées par le SAGE de l'Yser.

Pour plus de détail sur les incidences du rejet sur le milieu naturel : voir l'annexe "Etude sur la nouvelle station d'épuration".

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La mise en place d'une nouvelle station de traitement des eaux résiduaires de la Brasserie de Saint-Sylvestre permettra de traiter l'ensemble des effluents produits par la brasserie.

Même si les débits de rejet sont supérieurs à ceux autorisés, le traitement retenu permettra d'atteindre des concentrations de rejets plus faibles qu'actuellement pour la DCO, DBO5, azote global et phosphore; et qui respectent le règlement du SAGE de l'Yser, et donc des flux de rejet qui restent compatibles avec le milieu récepteur.

Les incidences du projet sur le milieu naturel sont détaillées dans l'annexe "Etude sur la nouvelle station de traitement". Les conclusions de cette étude permettent de justifier la compatibilité du projet avec le milieu récepteur. Le projet devrait donc être dispensé d'évaluation environnementale.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

**Objet**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe supplémentaire : Etude sur la nouvelle station de traitement

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Saint-Sylvestre-Cappel

le,

28 novembre 2018

Signature



Philippe JANDROMMÉ